

DESCRIPTIF ET SUIVI DE NOS PRESTATIONS

1°/ CRITERE 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées :

- Pré requis :

- Moyen Evaluation : CV demandé, tests : écrit - oral et un entretien.

pour le TP ESCR : minimum niveau V scolaire, permis B, avoir 20 ans, visite médicale préfectorale, casier judiciaire n° 2.

pour la VAE TP ESCR : BEPECASER

pour le tuteur TP ECSR : BEPECASER

pour le BAFM : BEPECASER ou TP ECSR

- **Délais d'inscription** : 6 mois avant la formation.

- **Résultats obtenus sont communiqués** :

soit par la DIRECCTE pour le Titre Professionnel ECSR enseignant de conduite et VAE,

soit par une attestation de formation TUTEUR ,

soit par le Ministère de la Sécurité Routière pour la formation BAFM, FIN DE SESSION 2020.

- **Accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans les locaux.** (pas de véhicule aménagé)

2°/ CRITERE 2 : L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation aux publics bénéficiaires (suivant le critère 1 :pré-requis).

- Les objectifs des prestations proposées visent un passage d'examen :
- TP ECSR 01303 : (immatriculé RNCP 25651) 910 HEURES de formation :
700 heures CCP1 + 210 heures CCP2 + Titre Final + 280 Heures Stage en entreprise
- VAE TP ECSR 01303 : accompagnement (expérience : 1607 heures + attestation de stage hors employeur) et formation suivant l'évaluation et accord de la DIRECCTE
- Tuteur TP ECSR : durée 21 heures = 2 jours et le 3^e jour après 1 mois mise en application.
Pas de passage d'examen : attestation de formation (non répertorié au RNCP).
- BAFM : 1196 HEURES de formation : 640 heures admissibilité + 496 heures admission pour diplôme BAFM délivré par le Ministère chargé de la sécurité routière (non répertorié au RNCP)

3°/ CRITERE 3 :

- L'accompagnement pédagogique suivant le public, le suivi théorique et pratique, les feuilles de présence et les évaluations en cours de formation sont mises en application.
- Formation en inter dans le centre.
- Suivi des résultats communiqués au financeur.

Méthodes de formation : - présentielle de formation principalement :

- compétences REMC pour le TP ECSR
- compétences REMC pour TUTEUR
- compétences mécanique, réglementation, droit et pratique pour le BAFM
- formation à distance sur certains modules pour le TP ECSR.

4° CRITERE 4 :

Une équipe pédagogique compétente : 1 responsable pédagogique titulaire du BAFM, encadrant.
1 encadrant titulaire du BAFM

5° INDICATEUR DE RESULTAT :

90 % REUSSITE POUR LE TP ECSR au 1er passage (année 2020)

33 % BAFM au 1^{er} passage (année 2019)

Pas d'indicateur pour la VAE (pas demande sur 2019)

Contact : Mr BONOMO Jean-Pierre, responsable pédagogique : Tél 04 74 53 50 23
mail : cefaj.formation@gmail.com

Périmètre géographique : nord-isere, limitrophe avec les départements : 69-42-07-26

Tarif : sur devis

Financements possibles : OPCO, POLE EMPLOI (VAE)

: = : = : = : = : = : = : = : = : = : = : = :